

PROJET ASSOCIATIF

2018-2023

APAEIA

Une association de parents et d'amis,
des services personnalisés à destination des enfants
et adultes en situation de handicap ou fragilisés

Association des **P**arents et **A**mis
d'**E**nfants & adultes **I**nadaptés de l'**A**vranchin

Sommaire

INTRODUCTION	3
BILAN DU PRECEDENT PROJET ASSOCIATIF	4
UNE ETHIQUE ET UNE ACTION RENFORCEES ET DIVERSIFIEES	5
ORIENTATIONS ASSOCIATIVES POUR LES 5 ANNEES A VENIR	6
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

« L'APAEIA, conformément à ses valeurs, engage ses établissements et services pour la période 2018-2023, dans une dynamique d'évolution des pratiques et de changement des organisations, afin de participer activement à l'avènement d'une société inclusive pour les personnes en situation de handicap dont l'accompagnement lui est confié au titre de l'action médico-sociale.

L'APAEIA reste vigilante à ce que les personnes (enfants, adultes, familles) bénéficient des moyens structurels (établissements, services...) et des moyens d'action (militantisme, présence dans des instances de consultation, conférences, partenariats...), sur le territoire de l'Avranchin et ses environs, prenant en compte leurs besoins spécifiques et leurs capacités, pour les accompagner dans un moment de leur parcours de vie, avec une attention permanente à ce qui conditionne leur bien-être.

Le projet associatif pour la période 2018-2023 porte ces valeurs et orientations qui feront l'objet de négociations lors de l'élaboration des CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) du pôle enfance dès 2018 et du pôle adulte dès 2019. »

Présidente de L'APAEIA

Véronique LAGNIEL

BILAN DU PRECEDENT PROJET ASSOCIATIF

L'Association des Parents et Amis des Enfants Inadaptés de l'Avranchin (APAEIA) est pleinement partie prenante de la démarche d'amélioration continue de la qualité des organisations et des pratiques de ses établissements depuis plusieurs années. A ce titre, notre association a pris acte des différentes orientations qui étaient définies dans le précédent projet associatif, datant de 2013, et se félicite de constater que, grâce à la mobilisation des équipes de ses établissements, les objectifs visés ont été en très grande majorité atteints, voire dépassés.

Sur le plan de la gouvernance associative, dans le précédent projet nous interrogeons la capacité de notre association à faire face aux défis du futur et nous émettions l'hypothèse d'un possible rapprochement avec une association similaire à la nôtre.

Grâce à des solutions nouvelles identifiées en termes de GCSMS¹, ainsi qu'à un renouvellement de la présidence, notre association souhaite aujourd'hui et pour les années à venir, affirmer sa capacité à assurer sa pérennité et son dynamisme sur le modèle et la taille actuels, en revendiquant une gouvernance partagée avec les directeurs des deux pôles de l'association, permettant de croiser les compétences politiques et militantes des membres bénévoles de l'association et les compétences techniques et managériales des deux directions, se reconnaissant dans une éthique commune.

¹ Groupement de Coopération Sociale et Medico Sociale

UNE ETHIQUE ET UNE ACTION RENFORCEES ET DIVERSIFIEES

Depuis sa création, l'APAEIA est ancrée dans la volonté de mettre à disposition des personnes (*enfants, adultes*) et de leur famille, des moyens structurels (*établissements, services, conventions, dispositifs...*) et des moyens d'action (*militantisme, présence dans des instances de consultation, conférences, partenariats...*), sur un territoire de proximité d'Avranches, prenant en compte leurs besoins spécifiques et leurs capacités, pour les accompagner dans un moment de leur parcours de vie, avec une attention permanente à ce qui conditionne leur bien-être.

Les évolutions sociétales et législatives en ce qui concerne les personnes en situation de handicap ont été nombreuses et nous constatons une nette accélération dans les politiques publiques ces dernières années, prônant une plus grande participation des personnes à leurs projets de vie et à la définition de leurs modes de vie, ainsi qu'à la volonté de rénover l'offre médico-sociale pour favoriser l'avènement d'une société inclusive.

L'APAEIA revendique sa place d'acteur majeur pour participer pleinement à ces évolutions sociales et sociétales, grâce à la modernité du modèle associatif et à la crédibilité de ses dispositifs d'accompagnement.

Ainsi, l'APAEIA garantit une gestion rigoureuse et sincère de ses établissements et assure aussi concrètement un rôle politique militant au sein de différentes instances locales, départementales voire régionales, pour :

- Promouvoir la dignité des personnes accompagnées, en revendiquant la prise en compte de leur parole et de leurs attentes dans les différentes orientations de politiques publiques ;
- Etre un pôle ressource de territoire sur l'Avranchin et ses environs sur les questions liées au handicap intellectuel, polyhandicap,

psychique et au TSA², ouvert à toute personne concernée (*personne en situation de handicap, familles, proches*), partenaire, acteurs de la société civile, élus...facilitant l'accès à l'information, à la formation et à toute forme de soutien, tant pour les personnes que pour les professionnels ;

- Constituer une force de proposition de partenariat avec d'autres acteurs (*autre association du médico social, Education Nationale, acteurs de santé, vie sociale, centre de loisirs, ...*), pour œuvrer à une construction partagée et active d'une société inclusive ;
- Proposer des modes diversifiés et actualisés de participation à la vie associative, à destination des personnes parents ou amis de l'association.

ORIENTATIONS ASSOCIATIVES POUR LES 5 ANNEES A VENIR

Dans la volonté de rendre opérationnel notre engagement éthique, l'APAEIA se donne avec ses établissements et l'ensemble des professionnels les orientations suivantes pour les 5 années à venir :

- Renouveler les modes de participation à la vie associative et permettre à de jeunes parents ou toute autre personne intéressée par la vocation de l'APAEIA de se sentir concernés :
 - Actualiser le site internet de l'association, en veillant à le rendre à la fois attractif visuellement et facile d'utilisation, avec un accès rapide aux différentes informations utiles pour les différents utilisateurs ou visiteurs. Une réflexion sera notamment menée sur la présentation en « dispositifs d'accompagnement » plutôt qu'en « pôle enfance » et « pôle adulte », afin de donner une vision globale des espaces de ressources et de services d'accompagnement proposés par l'APAEIA ;

² Trouble du Spectre de l'Autisme

- Créer un espace documentaire (*actualité juridique, ouvrages de référence, compte rendu de conférences, supports vidéos, lexique et référentiel des aides possibles au titre de la situation de handicap...*) ouvert aux parents et personnes accompagnées par l'APAEIA, mais aussi à toute personne intéressée qui le souhaite.
- Proposer à toute personne intéressée de contribuer à l'APAEIA, en partageant ses connaissances et ses réflexions avec des modes de participation ne nécessitant pas forcément de venir assister à des réunions, ce qui passe par la diversification des modes d'accès au débat associatif : base documentaire interactive en accès autorisé par le biais de l'adhésion à l'APAEIA, participation facilitée à des formations organisées au sein des dispositifs avec les professionnels.
- Soutenir la valeur « d'expérimentation » qui doit être à l'œuvre au sein des différents dispositifs, pour toutes les personnes accompagnées, quels que soient leur âge et la nature de leur situation de handicap :
 - La situation de handicap et les limitations fonctionnelles qui en découlent, amènent souvent les personnes accompagnées à faire preuve de « bienveillance » à l'égard des conditions d'accompagnement qui leur sont prodiguées et elles se révèlent très souvent très « accueillantes » à l'égard des professionnels. Néanmoins, il a été de nombreuses fois établi que les prévisions de compétences ou d'incompétences qui sont attribuées aux personnes dans ces contextes sont souvent erronées. Seule la mise en situation permet à la personne de révéler des compétences ou d'indiquer ses limitations. Ainsi, il est attendu qu'en toute occasion, la personne puisse être entendue dans l'expression de ses aspirations en matière de participation et d'expérimentation et que celles-ci soient prises en compte pour mener avec elle l'expérience. L'APAEIA revendique pour les personnes accompagnées qu'il est toujours possible de « réussir à essayer ».

- Etre identifié comme un acteur majeur sur le territoire avranchin et ses environs, pour participer activement à une société inclusive :
 - Se faire plus et mieux connaître des acteurs en prise directe avec les familles et qui ont à annoncer un handicap (*pédiatre, médecin, PMI, neurologue, assistant social, professionnel de la petite enfance, professionnel de l'éducation nationale...*), pour pouvoir agir en réseau de soutien aux parents lors de l'annonce de la situation de handicap de leur enfant.
 - Se rapprocher des associations et toute autre forme d'organisation susceptibles de répondre à différents Appels à Projets en lien avec les personnes en situation de handicap, pour proposer à chaque fois que cela semble pertinent, de collaborer à une réponse concertée et complémentaire.
 - Fédérer un réseau de partenariat du territoire avranchin et ses environs, permettant à chacun de mieux se connaître et se reconnaître dans ses missions respectives, pour assurer auprès des personnes en situation de handicap une réelle continuité et complémentarité d'accompagnement, d'aide et de ressources ;
 - Participer activement aux différentes instances locales (*municipalité, commissions scolaires, commissions loisirs, réseaux d'entrepreneurs, commissions logements, aménagement urbains, transports...*) de concertation et de décision, pour que les connaissances des professionnels de l'APAEIA en ce qui concerne les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap soient prises en compte dans tous les domaines de la vie citoyenne.
 - Organiser ou co-organiser des manifestations ouvertes à tout public (*conférences, ciné débat, café rencontre, participation à des assemblées générales d'associations avranchinaises...*) pour permettre un changement de regard sur les personnes en situation de handicap et pour faciliter l'accès de tous aux connaissances de base pour entrer en relation avec une personne en situation de handicap.

- Soutenir toutes les initiatives menées au sein des dispositifs qui permettent de faciliter leur inscription au sein de la cité et de les rendre attractives pour les habitants du territoire.
- Revendiquer la gouvernance associative participative et de proximité :
 - Malgré l'ancienneté des textes qui la régissent, l'association APAEIA de type « loi 1901 » a un mode réussi de gestion et de participation au débat et à la construction sociale. En effet, l'engagement militant des bénévoles qui la représentent, conjugué aux compétences techniques des différents professionnels qu'elle fédère, permet d'avoir un sérieux niveau d'expertise, une richesse d'expériences et une sincérité d'engagement, orientés exclusivement sur le service à offrir aux personnes qui lui font confiance, tout en faisant preuve de créativité et de réactivité face aux évolutions sociétales et juridiques.
 - C'est pourquoi, l'APAEIA revendique que ses modèles de fonctionnement et de gouvernance (*concertation régulière et réflexions partagées entre les membres bénévoles du bureau et les directions des dispositifs*), sont les garants d'une orientation des ressources financières vers les prestations directement liées au service des personnes accompagnées et d'un équilibre vigilant des décisions associatives entre mission sociale et rigueur professionnelle.

CONCLUSION

La nécessaire adaptation de l'accompagnement des personnes qui nous sont confiées nous laisse espérer une meilleure et réelle inclusion dans la société.

Le présent projet aussi ambitieux soit-il, doit rester en constante évolution.

N'oublions jamais que « la société, c'est pour tout le monde » et que nos différences doivent être source d'enrichissement pour chacun d'entre nous.

La Présidente.

Véronique LAGNIEL



Association des **P**arents et **A**mis
d'**E**nfants & adultes **I**nadaptés de l'**A**vranchin

BP 135 - 50 301 AVRANCHES Cedex - Courriel : apaeia@apaeia.fr
www.apaeia.fr - Tél. : 02 33 58 80 73